

---

## RENDEZ-VOUS AUTOUR DE L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN ARDECHE :

### Une signature et un anniversaire

4 MAI 2018

---

**Vendredi 4 mai s'est déroulé un rendez-vous culturel important pour le Département, rassemblant la signature de la convention cadre pour le développement de l'éducation artistique et culturelle, et le premier événement célébrant les 10 ans de la Cascade, pôle national cirque.**

Représentant(e)s des structures culturelles, éducatives et sociales et des services de l'Etat, élu(e)s et technicien(ne)s des collectivités locales étaient présents ce jeudi 4 mai à Bourg-Saint-Andéol pour une rencontre organisée par le Département en partenariat avec la Cascade autour de l'éducation artistique et culturelle (EAC) en Ardèche.

### Signature de la convention cadre pour le développement de l'EAC en Ardèche 2018-2022

Le premier temps fort de cette journée a été la signature de la convention cadre autour de l'EAC en Ardèche. Cette deuxième convention fait suite à une première conclue pour trois ans entre le Département de l'Ardèche et l'Etat, représenté par les ministères de la culture, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Cette convention 2015-2017 a permis d'accompagner quatre communautés de communes (Ardèche-Rhône-Coiron, Beaume-Drobie, Porte DromArdèche, CAPCA) dans leurs projets culturels, essentiellement axés vers la jeunesse.

Le succès de cette première convention a amené les cosignataires à renouveler l'expérience, en élargissant le cadre qui accueille désormais deux nouveaux ministères (justice et agriculture), la CAF de l'Ardèche, l'atelier Canopé 07 et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le but de cette convention pour le Département est à terme de rassembler tous les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) autour d'une démarche d'échange et de construction collective d'actions autour de l'éducation artistique et culturelle.

Cette signature a été la conclusion d'une demi-journée d'échanges entre les acteurs de cette convention, qui se sont réunis afin d'échanger sur leurs retours d'expérience et la concrétisation d'actions à venir.

### Les 10 ans de la Cascade – Pôle national Cirque

A l'occasion de ses 10 ans, la Cascade organise une soirée festive avec visite du lieu, présentation d'une exposition rétrospective et temps festif.

Ce pôle national cirque, seule structure circassienne labellisée d'Auvergne-Rhône-Alpes, rassemble autour de lui l'Etat, le Département, la Région et la commune de Bourg-Saint-Andéol.

Son rôle se divise en différentes missions :

- l'accompagnement et le soutien de la création par le biais d'accueil en résidence et de soutien en production, avec une attention particulière pour l'insertion professionnelle et le repérage de jeunes artistes ;
- la diffusion de spectacles ;
- la transmission des arts du cirque et éducation artistique et culturelle, par la rencontre entre les populations, les artistes et leurs œuvres ;
- et toute l'année, la Cascade représente un lieu-ressource pour le territoire.

Installée à Bourg-Saint-Andéol, la Cascade organise également le voisin Festival d'Alba depuis 2009, dont le succès n'est pas démenti depuis, attirant 28 000 spectateurs en 2017. Pour sa dixième édition, le festival se déroulera à Alba-la-Romaine et Bourg-Saint-Andéol.